

12. SECTION 12: SÉCURITÉ ET ÉQUIPEMENT

12.1. Politique de sécurité

- 12.1.1. Une politique de sécurité a pour objet principal d'établir des normes visant à réduire les risques de blessure découlant des contacts inhérents au sport, et à circonscrire les responsabilités des divers participants.

12.2. Généralités

- 12.2.1. De nombreux intervenants sont responsables de la sécurité des joueurs et de l'utilisation d'un équipement adéquat, notamment :
- 12.2.1.1. les joueurs et les parents (des joueurs mineurs) sont responsables de fournir un équipement adéquat et de l'entretenir;
 - 12.2.1.2. les entraîneurs, les soigneurs et le personnel de soutien de l'équipe sont responsables d'inspecter l'équipement des joueurs et de les empêcher d'utiliser de l'équipement qui n'est pas adéquat;
 - 12.2.1.3. les officiels de la partie sont responsables de faire appliquer les règles du jeu;
- 12.2.2. Tous les joueurs doivent porter l'équipement de protection tel qu'il est décrit dans les règles de jeu adoptées en vertu de la section sur l'équipement de ce manuel ou comme autrement modifié dans cette section.
- 12.2.3. L'équipement doit être fabriqué par un fabricant professionnel, et on ne doit pas le modifier d'une manière qui réduit la protection du joueur, qui augmente le risque de blessure à l'adversaire ou qui annule la garantie du fabricant.
- 12.2.4. On doit retirer du jeu tout équipement qui enfreint la présente politique ou les règles de jeu, et attribuer les pénalités appropriées, si cela s'applique.
- 12.2.5. Quand un joueur a utilisé de l'équipement dangereux pour ses adversaires, les officiels de la partie doivent rapporter l'incident, par la voie normale de rapport, à l'organisme directeur de sport approprié. Le directeur général de CC fera parvenir le rapport au le président du comité de la sécurité et de l'équipement.
- 12.2.6. Pour la crosse en enclos et la crosse au champ masculine, tous les joueurs doivent porter un masque tel qu'il est décrit ci-dessus et une mentonnière bien attachée des deux côtés du casque.